

Médecins spécialistes dans l'attente de leur titre : un danger pour le Jura ?

Quentin Haas (PCSI)

Comme chacun le sait, les études de médecine sont longues et fastidieuses. Une fois les cursus d'étude terminés, reste encore la nécessité d'obtenir un titre de spécialiste, indispensable pour exercer en cabinet ou occuper des postes à responsabilité dans les hôpitaux. A l'heure actuelle, c'est l'ISFM, l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue, qui est en charge d'octroyer la certification fédérale des médecins spécialistes.

Or, rien ne va plus, et l'institut semble à la dérive. De façon incompréhensible, il met désormais plus de 12 mois à délivrer ce précieux sésame, toujours facturé 4'000 francs. Ce retard monumental peut avoir des conséquences catastrophiques et agace au plus haut point. En effet, sans le précieux document, les spécialistes sans titre reconnu travaillent au sein des hôpitaux sans toucher le salaire correspondant. De plus, ceux qui souhaitent poursuivre leur formation à l'étranger ne peuvent le faire, sans compter tous ceux qui sont entravés pour l'ouverture de leurs cabinets. Un comble, pour un pays comme la Suisse, habitué à vanter son modèle.

A bout, des médecins dans l'attente de la reconnaissance de leur titre viennent de constituer l'association Relève Médicale Suisse (ARMS). Dans un récent communiqué, ils dénoncent un «blocage inacceptable», estimant que, «face à la faillite de l'ISFM, la Confédération doit aujourd'hui reprendre la main». Le constat est sans appel : «L'octroi des titres de spécialiste est paralysé : plus de 2'500 demandes sont en attente, déplorent les 150 médecins concernés. Cette situation critique met en danger la relève médicale, mais aussi l'offre de soins pour la population.»

Concrètement, on parle ici bien plus que d'une difficulté administrative. Des cas concrets de médecins mis en difficulté ont été rapportés et cités par l'association dans la presse. «Pour certains collègues, c'est un drame. Certains avaient des cabinets à reprendre, ou qu'ils ont repris, comme ce collègue qui loue ses locaux et a engagé une secrétaire médicale, mais son titre n'est toujours pas délivré.» Ou encore : «Ce collègue est arrivé à la fin de son contrat à l'Hôpital, a commencé l'activité à son cabinet, sans titre et sans droit de pratiquer. Dès lors, il se retrouve au chômage à devoir payer son cabinet, en plus d'une assistante.»

Le bateau est-il à la dérive ? Par le passé, le processus de reconnaissance prenait rarement plus de deux mois. La présidente de l'ISFM, vient de quitter ses fonctions ce 25 septembre, après cinq années à la tête de l'ISFM. En face, les professionnels s'impatientent, sans aucune assurance que la situation ne s'améliore prochainement.

Si cela se confirmait, cela pourrait provoquer de réels difficultés pour les cantons périphériques comme le Jura, qui comptent un nombre bien inférieur de spécialistes comparé aux autres cantons, et où la relève est vitale et parfois urgente.

Au vu des éléments évoqués, le Gouvernement peut-il nous indiquer :

- 1. Si cette situation a déjà provoqué des problèmes de recrutement ou d'emploi au sein de l'Hôpital du Jura.**
- 2. Si cette situation prêterait actuellement l'installation de nouveaux spécialistes au sein de cabinets sur le territoire du canton, ou la reprise de cabinets existants.**
- 3. Si le Canton possède ou pourrait imaginer des adaptations structurelles ou légales permettant d'offrir des solutions temporaires aux nouveaux spécialistes dans l'attente de leur titre.**

4. **Si le Canton a déjà engagé des discussions avec la confédération pour obtenir une solution à cette problématique.**

Quentin Haas (PCSI)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Jean Froidevaux (PCSI)
- Paul Monnerat (PVL)

Intervention déposée officiellement le 05 novembre 2025